

Amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal

Appel à projets

Réunion de présentation

Mardi 5 mai 2009



Cibles visées

- Communes de moins de 10 000 habitants,
- Bâtiments concernés :
 - ✓ Patrimoine bâti existant hors logements.

Objectifs visés

Démarche globale, structurée et pérenne pour une amélioration des performances du bâti existant autour de 3 objectifs majeurs :

- **Une réduction de 30%** des consommations d'énergie finale,
- Un suivi des consommations énergétiques par la mise en place d'un tableau de bord,
- **Une sensibilisation** au travers des outils de la commune à l'efficacité énergétique.

Un objectif de réduction de 30 % des consommations d'énergie

2 natures de travaux pour y arriver :

- ✓ Bouquet de travaux,
- ✓ Bouquet de travaux + réhabilitation haute performance.

Des études d'aides à la décision avec la méthode de calcul :

- ✓ Conseil en orientation énergétique, audits, études spécifiques,
- ✓ TH CE existant.

Le bouquet de travaux

En priorité :

- ✓ isolation de l'enveloppe du bâtiment,
- ✓ régulation – programmation,
- ✓ gestion de l'air.

Sont également pris en compte :

- ✓ remplacement de fenêtres,
- ✓ remplacement de chaudière,
- ✓ mise en place d'une pompe à chaleur,
- ✓ éclairage performant,
- ✓ etc.

Le bouquet de travaux

Les performances à respecter

- Les performances citées **en annexe 1** du règlement de l'appel à projets.
- Pour les autres travaux : **solution de référence de la RT existant globale.**

La réhabilitation haute performance

Sont concernées, les opérations de réhabilitation répondant au critère de la réglementation thermique globale des bâtiments existants

- Performance globale : - 40 % par rapport à la réglementation thermique sur l'existant.
- Usages concernés :
 - ✓ chauffage,
 - ✓ rafraîchissements,
 - ✓ eau chaude sanitaire,
 - ✓ éclairage,
 - ✓ auxiliaires.

La réhabilitation haute performance

Les performances à respecter

- Respect des solutions techniques minimales de la RT globale des bâtiments existants.
- Ubat = - 10 % du Ubat de référence.

Une démarche globale, structurée et pérenne

- Un programme de travaux portant sur un **patrimoine déterminé après la réalisation des études,**
- **Un tableau de bord de suivi** des consommations avec une **instrumentation adaptée** au patrimoine,
- Une conduite des installations pour pérenniser la performance énergétique,
- **Une formation** des personnels,
- **Une transmission des bilans** d'exploitation après travaux.

Une instrumentation, un suivi et une conduite adaptés

- **Instrumentation adaptée,**
- **Organisation fonctionnelle pour pérenniser les performances :**
 - ✓ Formation des personnels et usagers,
 - ✓ Conduite et entretien des installations,
 - ✓ Le tableau de bord, un véritable outil de suivi.
- **Restitution :**
 - ✓ Conseil Municipal, Région, ADEME.

Une sensibilisation

- Des usagers et des administrés,
- Sur le **développement durable** et notamment sur la **maîtrise de l'énergie** et les **énergies renouvelables**,
- Un recours aux :
 - ✓ **Outils de communication existants**,
 - ✓ **Relais de sensibilisation** du territoire,
 - ✓ **Animations**,
 - ✓ **Printemps des EnR**,
 - ✓ **Manifestations spécifiques...**

Amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal

**La mise en oeuvre de l'appel à projets :
une démarche en 2 phases pour les
communes concernées**

Les 2 phases

- **Phase 1 - ingénierie, étude de définition :**
 - ✓ Définition des modalités d'organisation de l'opération,
 - ✓ Réalisation des études énergétiques préalables,
 - ✓ Choix des bâtiments avec leurs travaux,
 - ✓ Modalités de mise en place du suivi et de la gestion de l'énergie,
 - ✓ Modalités sur la conduite et l'entretien des installations,
 - ✓ Définition du mode de sensibilisation, information des administrés, des usagers, des personnels.

Les 2 phases

- **Phase 2 - travaux, gestion :**
 - ✓ Réalisation de travaux,
 - ✓ Mise en oeuvre du suivi et de la gestion de l'énergie,
 - ✓ Programme de sensibilisation.

Phase 1

Ingénierie – Étude

Cette phase doit permettre d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- **L'objectif de réduction de 30% peut-il être atteint ?**
- **De quelles façons ?**
 - ✓ Bâtiments prioritaires,
 - ✓ Nature des travaux à prévoir,
 - ✓ Enveloppe budgétaire,
 - ✓ Quelle organisation pour assurer la pérennité de la performance ?
 - ✓ Calendrier de réalisation.

Phase 1

Ingénierie – Étude

- **Comment pérenniser l'action dans la durée au-delà de la période de travaux ?**
 - ✓ Définition du plan d'instrumentation,
 - ✓ Modalité de suivi avec le tableau de bord,
 - ✓ Organisation fonctionnelle.
- **Quelle communication auprès des usagers/administrés ?**
 - ✓ Outils disponibles, fréquence...
 - ✓ Relais sur le territoire,
 - ✓ Animations....

Phase 1

Les outils de mise en oeuvre

- Réalisation d'un **Conseil en Orientation Énergétique**,
- Réalisation d'**audit énergétique sur les bâtiments prioritaires**,
- Définition d'une **stratégie de communication**,
- Définition de l'**organisation, du suivi**.

Phase 1

Les résultats attendus

- **Prise de décision des élus sur la poursuite du projet basée sur :**
 - ✓ Le rendu des études,
 - ✓ Un budget,
 - ✓ Un calendrier.
- **Constitution d'un dossier pour la 2^{ème} étape de l'appel à projets.**

Phase 2

Le dossier à déposer

- **Lettre de demande** de subvention,
- **Délibération** sur le programme des travaux, budget, plan de financement, pluriannualité et objectifs de réduction des consommations avec en annexe le dossier de candidature,
- **Dossier de candidature** à remplir avec le bureau d'études,
- **Dossier FEDER** et annexes correspondantes.

Phase 2

La mise en oeuvre

- **Travaux et gestion :**

- ✓ Mise en oeuvre du programme pluriannuel de travaux (consultation des entreprises, réalisation des travaux),
- ✓ Formalisation de la conduite et de l'entretien des installations,
- ✓ Suivi et évaluation en phase d'exploitation,
- ✓ Formation des agents,
- ✓ Sensibilisation.

- **Calendrier :**

- ✓ Délai de 3 ans,
- ✓ Premiers travaux avant décembre 2010.

Phase 2

La conduite et l'accompagnement des travaux

- **Une nécessaire vigilance :**
 - ✓ **Sur la rédaction** des Documents de Consultation des Entreprises (DCE),
 - ✓ **Sur la conduite de projet** (contrôle étanchéité, qualité matériaux...),
 - ✓ **Sur la réception** des travaux,
 - ✓ **Sur la mise en service** des équipements.
- **Une nécessaire formation des personnels :**
 - ✓ Pour l'exploitation optimisée et adaptée des équipements,
 - ✓ Pour le suivi et la gestion.

Amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal

Les outils financiers d'intervention

Amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal

Phase 1

- 50 à 70 % sur les études.

Amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal

• Phase 2

✓ Bouquet de travaux

- 25 €/m²,
- + 5 €/m² par gain de 5 % supplémentaires,
- À concurrence de 25 % maximum du coût des travaux et honoraires.

✓ Réhabilitation énergétique

- 50 €/m²,
- À concurrence de 100 000 € maximum par opération

Amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal

Le calendrier

Amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal

Acte de candidature à l'appel à projets

Dépôt du dossier avant le 31 mai

- **Délibération autour des engagements de l'appel à projets** (Cf. article 6.1 du règlement de l'appel à projets)
 - ✓ Mise en oeuvre
 - ✓ Programme d'études cohérents

Amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal

Étape 2 : travaux

Délai de 8 mois à compter de l'accusé réception de l'acte de candidature

- Délibération sur le programme pluriannuel de travaux :
 - ✓ Plan de financement,
 - ✓ Objectifs d'économie,
 - ✓ Programme de travaux.
- Dossier tel que présenté précédemment.

Amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal

- Comment obtenir des informations complémentaires ?
- Comment obtenir les cahiers des charges des études ?
- Comment obtenir le dossier de candidature étape 2 ?

Amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti communal

Merci de votre attention

Vos questions

